



CE QU'ON NE
VOUS DIT PAS EN
MATIERE

DE CONSULTATIONS EN COURS CONCERNANT NOTRE SYSTEME DE RETRAITE

A cette veille de fin d'année, le **SNT** se doit de relayer les communiqués intersyndicaux du 5 et du 13 décembre 2022 sur le positionnement des organisations syndicales sur la réforme des retraites en cours.

Pour nous le constat est simple, **notre système est viable**, il n'y a pas lieu de repousser l'âge légal de retraite. Nous sommes favorables au maintien de la retraite anticipée. Nous revendiquons une négociation sur la pénibilité au travail hors catégorie active.

Nous vous continuerons de vous informer sur la suite des échanges entre le gouvernement et les Organisations Syndicales sur ce sujet



Communiqué intersyndical

Retraites : prêts et déterminés

Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023.

Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de toutes les organisations syndicales à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.

Conformément au communiqué intersyndical du 5 décembre, les organisations syndicales et de jeunesse confirment qu'elles se réuniront dans la foulée de l'annonce de la réforme pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle, dès le mois de janvier, si le gouvernement maintient son projet.

Paris le 13 décembre 2022



Communiqué intersyndical Retraites : prêt-es à la mobilisation

Les consultations en cours concernant notre système de retraite ont été une nouvelle occasion pour les organisations syndicales de faire des propositions dont aucune ne nécessite une réforme paramétrique. Le système par répartition n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations. Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraites et affirme, à tort, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif.

De premiers arbitrages seraient ainsi rendus en ce sens dès la mi-décembre. Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porterait l'entière responsabilité d'un conflit social majeur.

Les organisations syndicales réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales et de jeunesse ont d'ores et déjà décidé de se revoir le jour-même des annonces gouvernementales. Elles réaffirment leur détermination à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait arcbouté sur son projet.

Les Lilas le 5 décembre 2022